

Charte entre les Parents
et
L'Ensemble Scolaire Notre Dame de la Paix

**« FAVORISONS LES RELATIONS ENTRE LA FAMILLE ET L'ECOLE : ENSEMBLE,
CONSTRUISONS L'AVENIR DE VOTRE ENFANT »**

« Je prétends simplement que, s'il est vrai que l'on enseigne toujours quelque chose, il n'en est pas moins vrai que l'on enseigne toujours à quelqu'un »

Philippe MEIRIEU - Deux voix pour une école - DDB 2003

Madame, Monsieur

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans l'Ensemble scolaire Notre Dame de la Paix. La scolarité dans notre établissement comporte nécessairement des garanties mais également des exigences.

Même si la famille reste le premier lieu d'éducation, un partenariat entre le l'Etablissement et vous est **INDISPENSABLE** afin d'envisager une éducation facilitant le développement intellectuel et moral de votre enfant. Au-delà du succès à l'examen, notre projet est de favoriser l'épanouissement de chacune et chacun.

Pour réussir ce projet, nous vous apportons une compétence reconnue, dispensée par une équipe enseignante et un personnel efficaces, expérimentés et disponibles.

Nous nous engageons à vous assurer un environnement favorable au travail et dans le respect de chacun et donc de vos identités propres.

A votre disposition un établissement :

■ **Accueillant :**

Inscriptions, rendez-vous, portes ouvertes, visites régulières de l'établissement, réunion de rentrée dans chaque classe, accueil personnalisé pour les nouveaux, séjours d'intégration,...

■ **Ouvert :**

Participation des Parents au Conseil de Classe, au Conseil d'Etablissement, à l'Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) - Des Rencontre parents profs en perpétuelle amélioration - Une Ecole « en direct » (consultation via Internet des résultats, absences, ...) - Un Carnet de correspondance, véritable outil d'échanges éducatifs - Des contacts faciles avec l'équipe enseignante et les services administratifs - "Un établissement ouvert sur la démarche de projet personnel de l'élève par le biais d'un livret de suivi et d'orientation et d'une priorité donnée à l'éducation au choix..."

Une dynamique de projets, de l'animation et des lieux de vie - Une ouverture sur l'Europe et sur le monde...

■ **Adapté :**

Des effectifs raisonnables et adaptés à chacun des niveaux - Des cours réguliers - Un suivi individualisé - Des équipements en perpétuelle évolution- Un projet immobilier de rénovation aux Bleuets et au Concert - Une équipe enseignante en perpétuelle recherche d'une démarche adaptée à chaque élève...

■ **Catholique :**

Un sens chrétien à chaque acte éducatif et pédagogique – Un projet pédagogique et pastoral écrit, vécu et transversal, le respect de chacun dans sa différence et son apport à la communauté éducative

Un projet d'Etablissement connu, validé et en perpétuelle évolution grâce à son comité de pilotage

De votre côté, parents, responsables légaux vous souhaitez :**■ Créer du lien par :**

L'échange et la participation régulière aux différentes réunions proposées dans l'année (APEL, parents/ profs, orientation, conférences, forum des métiers...).

La recherche d'informations sur la vie de l'établissement.

La participation dans la mesure de vos possibilités :

- aux activités et aux sorties,
- aux différentes manifestations créées par vos enfants,
- ...

■ Favoriser la lisibilité des projets et pratiques par :

L'accompagnement de votre enfant dans la définition de son projet scolaire.

L'accompagnement de votre enfant dans la recherche et la définition d'un projet professionnel.

La sensibilisation de votre enfant à la prise de responsabilités, au goût de l'effort et du travail.

■ Accentuer la confiance par :

Le respect des décisions pédagogiques et éducatives.

L'acceptation des échanges, voire les désaccords. La voix de l'Adulte est prépondérante dans l'acte éducatif

La reconnaissance de l'enseignant comme un expert de l'apprentissage, professionnel de son domaine.

■ Développer la coéducation par :

L'information de la vie scolaire ou du professeur principal de tout événement pouvant perturber la scolarité de votre enfant.

La mise en œuvre de tous les moyens pour respecter le temps de présence dans l'établissement (emploi du temps) en rappelant et en soutenant notre volonté d'exigence, ce qui se traduit par :

- être à l'heure, en possession du nécessaire pour apprendre,
- assister obligatoirement à toutes les heures de cours, respecter le calendrier de vacances scolaires,
- ne pas cautionner toutes les absences.....

L'aide à l'équipe pédagogique pour conforter nos démarches éducatives (règle de politesse - respect de l'autre - respect du matériel et de l'environnement...).

Commentaires des Parents

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Fait à Lille, le

Le Directeur Coordinateur
GM Mahieu

La Présidente de l'A.P.E.L.
Mathilde Piat